

Commune de BOUXIÈRES AUX DAMES
PROCÈS-VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUIN 2020

**DÉPARTEMENT DE
MEURTHE-ET-MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE
NANCY
CANTON
ENTRE SEILLE-ET-
MEURTHE**

L'an deux mil vingt, le quinze juin, à 19 heures, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, les membres du Conseil municipal de la commune de Bouxières-aux-Dames se sont réunis exceptionnellement dans la salle Lambing* à Bouxières-aux-Dames, après convocation légale, sous la présidence de **M. Denis MACHADO, maire.**

**Plus adaptée pour mettre en œuvre les mesures de prévention liées au Covid 19.*

NOMBRE

de conseillers
en exercice : 27
de présents : 24
de votants : 26

Étaient présents : M. MACHADO, M. VOINSON, Mme CHEVREUX, Mme LEPIANKO, M. SCHNEIDER, M. HUBERTY, Mme SCHMITT, Mme MACHADO BESSON, M. DOMINGUES, M. QUQUE, M. DURAND, Mme GENIN, Mme BAK, M. SORDEL, M. YANICHE, M. BOILLON, Mme HUSSON, M. BRUSON, Mme GENICOT, Mme VILLAUME, M. GWINNER, Mme WERBICKI, M. PAULY et Mme DIDRAT SOEUR.

Étaient absents excusés : Mme LACROIX, M. PFEIFFER et Mme RASCAGNERES GARCIA.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat :

Mme LACROIX à Mme MACHADO BESSON
Mme RASCAGNERES GARCIA à Mme CHEVREUX

Un scrutin a eu lieu, Mme LEPIANKO a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19/06/2020 et que la convocation du conseil avait été faite le 09/06/2020.

Le maire



Élection des membres des commissions municipales

Conformément à l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante.

Chaque commission sera composée de 7 conseillers municipaux dont 6 de la majorité et 1 de l'opposition.

Les membres des commissions sont soumis au vote à scrutin secret, sauf si le conseil en décide autrement à l'unanimité. Les désignations se font à 3 tours de scrutin.

Le maire préside de plein droit toutes les commissions.

Le maire propose de procéder au vote à main levée.

Les résultats sont les suivants :

1. Urbanisme, circulation et stationnement

- Dominique VOINSON
- Didier BOILLON
- Jean-Claude QUQUE
- Nancy HUSSON
- Gaëlle GENICOT
- Aymeric BRUSON
- Serge PAULY

3. Finances

- Jean-Marie SCHNEIDER
- Jean-Claude QUQUE
- Alain SORDEL
- Aymeric BRUSON
- Claude DURAND
- Wilfrid GWINNER
- Serge PAULY

2. Travaux, transition écologique, environnement et cadre de vie

- Carlos DOMINGUES
- Jean-Claude QUQUE

4. École, jeunesse, petite enfance

- Christelle CHEVREUX
- Fanny VILLAUME
- Isabelle LACROIX

- Alain SORDEL
- Jean-Marie SCHNEIDER
- Arnaud YANICHE
- Claude DURAND
- Serge PAULY

- Sabrina RASCAGNERES GARCIA
- Wilfrid GWINNER
- Christine BAK

5. Culture, tourisme et patrimoine culturel

- Martine LEPIANKO
- Alain SORDEL
- Gaëlle GENICOT
- Pierre HUBERTY
- Arnaud YANICHE
- Wilfrid GWINNER

7. Vie associative, fêtes et manifestations

- Pierre HUBERTY
- Odile SCHMITT
- Christiane GENIN
- Didier BOILLON
- Alain SORDEL
- Wilfrid GWINNER
- Lydia DIDRAT SOEUR

6. Personnel

- Odile SCHMITT
- Gaëlle GENICOT
- Christelle CHEVREUX
- Fanny VILLAUME
- Nancy HUSSON
- Claude DURAND
- Lydia DIDRAT SOEUR

8. Conseil municipal d'enfants, participation citoyenne et relations intergénérationnelles

- Martine LEPIANKO
- Christiane GENIN
- Christelle CHEVREUX
- Christine BAK
- Alain SORDEL
- Isabelle LACROIX
- Lydia DIDRAT SOEUR

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire



Denis MACHADO

